



# *Agenda 21*

Démarche de santé publique



# Un double contexte

- Approche zeugmatique
  - Deux réalités étrangères
  - « l'esprit n'engendre que le possible »
- Le contrat social
  - Le civisme sanitaire
  - Les professionnels de santé: acteurs de socialité réflexive



# HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Le développement durable

La capacité des générations de satisfaire leurs besoins sans empêcher les générations futures de satisfaire les leurs

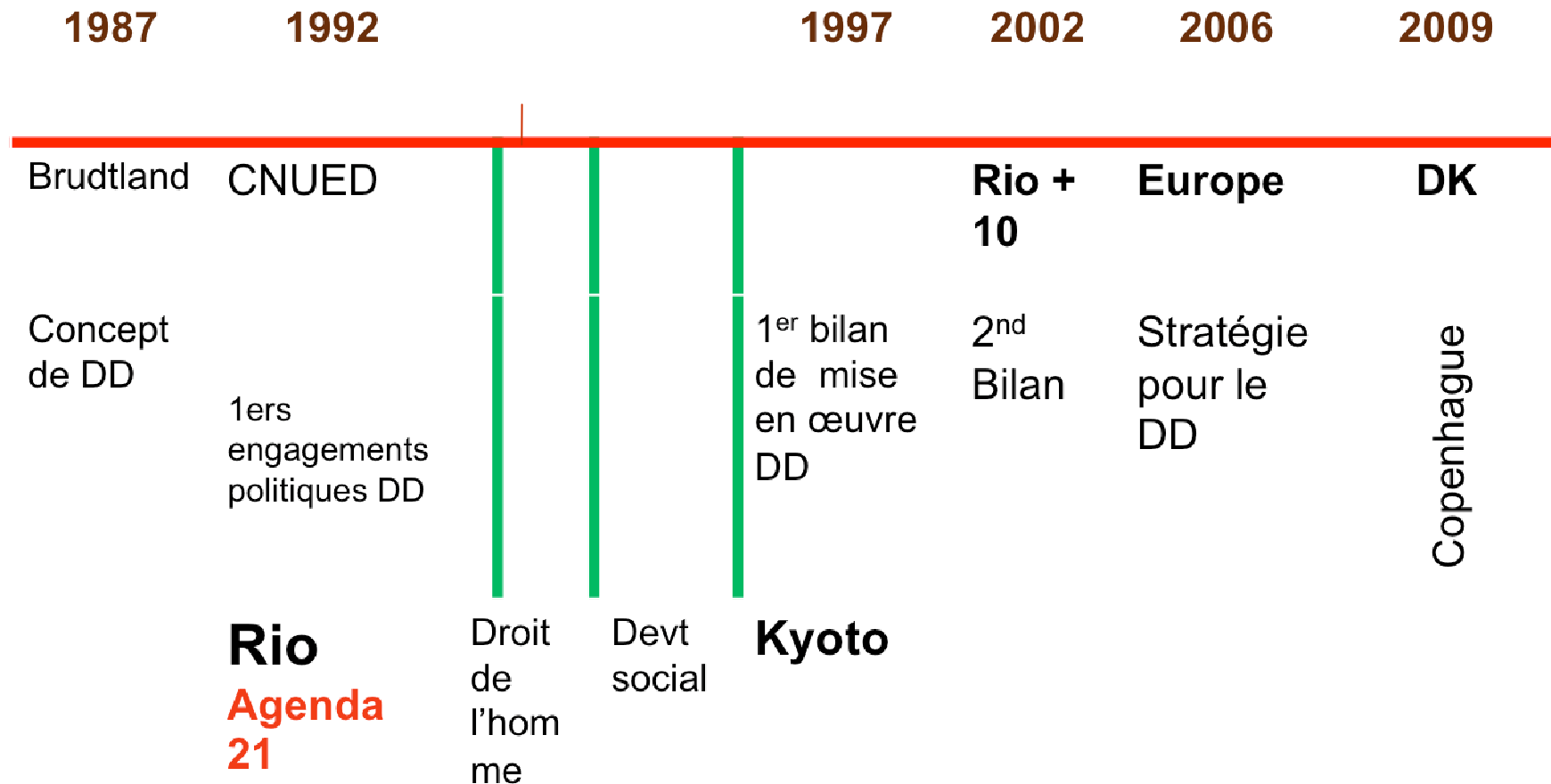


# Historique

1968	Club de Rome
1972	Rapport du Club de Rome
1975	Conférence de Stockholm
1979	Hans Jonas: le principe de responsabilité
1980	Stratégie mondiale pour la conservation => DD
1987	Rapport Brundtland
1992	Sommet de Rio => Principe de Précaution/ Développement durable
1997	Conférence de Kyoto
2002	Sommet de Johannesburg
2005	Entrée en vigueur du protocole de Kyoto EU/ CO <sub>2</sub>
2009	Conférence de Copenhague



# Conférences internationales sur le DD





# Développement durable

1987: Commission Mondiale sur le Développement

1993: Gro Harlem Brundtland:

**Notre objectif est de combattre la maladie et la mauvaise santé - par la promotion de systèmes de santé durables et équitables dans tous les pays**

Développement

- Besoins des générations futures
- Besoins des plus démunis
- Capacité de l'environnement à répondre à nos besoins



# Convention de Rio: Agenda 21

- ❑ 1992, Convention de Rio - 150 chefs d'État
- ❑ Consacre le terme de **développement durable**
- ❑ un programme d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle: **Agenda 21**,
- ❑ un ensemble de recommandations concrètes pour **le 21<sup>ème</sup> S** décliné du concept de développement durable
- ❑ 3 piliers fondateurs :
  - l'action économique,
  - le développement social et
  - la gestion économe des ressources naturelles





# Principe de précaution - Rio 1992

- ❑ L'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard la mise en œuvre de mesure effective visant à prévenir la dégradation de l'environnement
- ❑ D'où l'importance de la mise en œuvre de mesures de précaution



# Développement durable

- ❑ Contexte économique renouvelé
- ❑ Trouver un équilibre cohérent entre
  - L'écologie
  - Le social
  - L'économie



# Nouveau modèle de développement

Prise en compte des problèmes environnementaux

Concilier

- Progrès technique
- Productivité
- Respect de l'environnement



- Évaluer les conséquences de nos décisions sur nos contemporains et sur les générations qui suivent => accorder plus d'importance des effets à long terme des décisions {investir pour l'avenir}
- Les approches stratégiques à long terme nécessitent un apprentissage collectif pour apprendre à tenir compte de:
  - **Temps de réponse des écosystèmes**
  - **Lenteur du changement des mentalités**



# Les grands principes



# Trois niveaux de conscience du DD

- ❑ Les individus
- ❑ Les collectivités territoriales
- ❑ Les états, les communautés (EU...)



## Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement

- ❑ Art. 1<sup>er</sup>. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé.
- ❑ « Art. 2.- Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.
- ❑ « Art. 3.- Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir ou, à défaut, limiter les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement.
- ❑ « Art. 4.- Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.



## L'Agenda 21 local

**L'Agenda 21 local (villes collectivités) recommande que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité.**





# Action 21

[Chapitre 1](#)

[Chapitre 2](#)

[Chapitre 3](#)

[Chapitre 4](#)

[Chapitre 5](#)

[Chapitre 6](#)

[Chapitre 7](#)

[Chapitre 8](#)

[Chapitre 9](#)

[Chapitre 10](#)

[Chapitre 11](#)

[Chapitre 12](#)

[Chapitre 13](#)

[Chapitre 14](#)

[Chapitre 15](#)

[Chapitre 16](#)

[Chapitre 17](#)

[Chapitre 18](#)

[Chapitre 19](#)

[Chapitre 20](#)

173 pays

2500 recommandations



[Chapitre 21](#)

[Chapitre 22](#)

[Chapitre 23](#)

[Chapitre 24](#)

[Chapitre 25](#)

[Chapitre 26](#)

[Chapitre 27](#)

[Chapitre 28](#)

[Chapitre 29](#)

[Chapitre 30](#)

[Chapitre 31](#)

[Chapitre 32](#)

[Chapitre 33](#)

[Chapitre 34](#)

[Chapitre 35](#)

[Chapitre 36](#)

[Chapitre 37](#)

[Chapitre 38](#)

[Chapitre 39](#)

[Chapitre 40](#)



# **Développement durable et Etablissements de santé**



### □ Chapitre 28 de Action 21

Les collectivités territoriales: coopération  
avec les habitants, les organisations locales  
et les entreprises

**L'hôpital est une organisation territoriale**



# Qualité et sécurité des soins

Politique de développement durable adaptée au regard du principe de précaution

1. Intégration du DD dans les programmes de prévention
2. Pratiques professionnelles
  1. Soins et environnement des soins
  2. Conservation du niveau de sécurité



# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CERTIFICATION

## Trois piliers

- La croissance durable
- La responsabilité sociale
- La préservation des ressources de l'environnement



# Gestion des risques - IAS

- Niveau pour la prévention
  - Exigences & mesures d'asepsie
  - Utilisation adhoc des DM
  - Maîtrise de l'environnement et des circuits



# Développement durable-certification

- Les orientations: les mesures spécifiques
  - La gestion des risques et les vigilances
    - Qualité & Sécurité des soins
  - La gestions des déchets
    - Qualité & Sécurité des soins
  - Prise en compte des orientations dans la passation des marchés
    - Qualité & Sécurité des soins



# Forum Fédération Hospitalière de France

- Enquête sur l'implication des Hôpitaux sur le DD
  - 1/3 : thématique DD dans le projet d'ETS
  - 11% : programmes stratégiques DD
  - 1/3 : campagnes de sensibilisation du personnel DD
    - Tri des déchets,
    - Économie d'énergie
  - 38% : actions de formation
  - 50% intègrent le DD dans le cahier des charges travaux





# Hôpital Universitaire de Freiburg (D)

<b>1500 lits</b>	<b>8000 employés</b>
Gestion énergétique	Panneaux photovoltaïques
Déchets - DASRI	1988: 125 tonnes
	<b>2006: 12,3 tonnes</b>
Transports publics	Amélioration des infrastructures covoiturage
Protocole de changement – réfection du lit standard	Economie de linge: 13 tonnes / an
	Économie d'eau: 2300 m <sup>3</sup> / an; d'énergie
Blanchisserie	<b>Désinfection thermique sans chlore</b>
Restauration	Suppression des emballages individuels; légumes de l'agriculture bio
Système de perfusion	<b>Changement tous les 3 jours</b>
Nettoyage des sols	<b>DéterSION sauf certains sites</b>
Niveau social	Politique agents et famille; apprentis...



## CHRU Brest en chiffres - 2008

- \* six établissements
- \* 2 100 lits
- \* 122 000 personnes hospitalisées, 65 000 passages aux urgences, 450 000 consultations externes, 20 000 interventions chirurgicales chaque année
- \* 6 700 salariés dont 900 médecins



## CHRU Brest en chiffres - 2008

<b>Personnel</b>	6700 dont 900 médecins
Repas	1 800 000 / an
Linge	2 600 tonnes/ an
Patients transportés entre les sites	36 000 / an
Consommation d'eau	161960 m <sup>3</sup> /an 22000 blanchisserie
Déchets	
DM	2000 tonnes/an
DASRI	<b>420 tonnes/an</b>
Déchets dangereux	<b>44 tonnes / an</b>
Papier trié	1500 tonnes / an



# Implication des hygiénistes hospitaliers

- ❑ Domaines généraux
  - Achats éco-responsables
- ❑ GDR associés aux soins
  - UU, qualité des soins => asepsie
  - Précautions standard
  - Précautions complémentaires
- ❑ Risques environnementaux
  - Air, eau, énergie
  - Déchets DAM; DASRI; D dangereux
  - Effluents liquides



## DD- Environnement

- Effluents liquides
  - traitement en oncologie
  - des laboratoires
- Qualité du tri des déchets - UU
- Traitement du linge
- Surfaces: Détergence ou désinfection
- Qualité des produits



**Pour nous aider:**  
**Manuel de certification HAS**



# Manuel de certification V2010

## 8 critères du chapitre I du manuel-1

- ❑ Réf 1 - Stratégie de l'établissement
  - ❑ Critère 1b engagement dans le développement durable
- ❑ Réf 3 la gestion des ressources humaines
  - ❑ Critère 3d qualité de la vie au travail
- ❑ Réf 6 la gestion des fonctions logistiques et des infrastructures
  - ❑ Critère 6f achats éco-responsables et approvisionnements



# Manuel de certification V2010

## 8 critères du chapitre I du manuel-2

- Réf 7 la qualité et la sécurité de l'environnement
  - Critère 7a: gestion de l'eau
  - Critère 7b: gestion de l'air
  - Critère 7c: gestion de l'énergie
  - Critère 7d: hygiène des locaux
  - Critère 7e: gestion des déchets





Exemple =>

## Critère 7c: Gestion de l'énergie

- ❑ Maîtriser l'énergie
  - Diminuer les dépenses
  - Améliorer le confort au travail
  - Respecter l'environnement
- ❑ Interaction avec d'autres critères
  - C2e: indicateurs tableaux de bord & pilotage de l'EtS
  - C 6b: gestion de infrastructures et des équipements
  - C6e: fonction de transport des patients
  - C6f: achats éco-responsables et approvisionnements



# Hygiène Hospitalière et DD

- La Prévention des IAS
  - o Enjeu pour les ETS
  - o Fait partie des vigilances
  - o Coordination = > réseau des vigilants
- Éducation, formation, information
- Le malade acteur de sa santé: responsabilité



## En guise de conclusion

- Les grandes orientations du ProPIN 2009-2013
  - Qualité des soins
  - Gestion des risques & IAS
  - Prévention des risques pour la communauté
- La prise en compte du DD dans la certification 2010



# Hygiène Hospitalière et DD

- ❑ Ne pas remettre en cause l'acquis si
  - La sécurité en jeu - **Principe de Précaution**
  - Pour les malades, pour les professionnels
- ❑ Attendu des références et critères de la certification
  - Référence 7
- ❑ Réflexion sur l'UU



# Prise de conscience scientifique et opérationnelle

- ❑ SF2H: commission DD
- ❑ Rôle de l'EOHH et du CLIN
  - Cf circulaire de décembre 2000 sur les missions des EOHH
  - Chapitre 6 du programme « Action 21 »  
« La nécessité de ne pas compromettre la qualité des soins »



Fiche développement durable : critère 1.b - engagement dans le développement durable

Fiche développement durable : critère 3.d - qualité de vie au travail

Fiche développement durable : critère 6.f - achats écoresponsables et approvisionnements

Fiche développement durable : critère 7.a - gestion de l'eau

Fiche développement durable : critère 7.b - gestion de l'air

Fiche développement durable : critère 7.c - gestion de l'énergie

Fiche développement durable : critère 7.d - hygiène des locaux

Fiche développement durable : critère 7.e - gestion des déchets